

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 15
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^e,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^e,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
22 Avril 1873.

Chronique générale.

Le maréchal Mac-Mahon et le général Ladmirault se sont rendus à l'Elysée pour entretenir M. Thiers de l'effet déplorable produit sur l'armée par le toast porté à Nancy, par M. de Saint-Vallier, au général Manteuffel. Les officiers de l'armée sont indignés du langage tenu dans cette circonstance par le représentant de la France, et le général de Cissey serait allé jusqu'à dire devant M. Thiers que « la platitude et l'abaissement dont témoignait la présence des fonctionnaires français au dîner du commandant prussien est une véritable infamie. »

A Strasbourg et à Metz, la présence du ministre français et des préfets au dîner du général prussien et les paroles qui y ont été prononcées ont causé une impression de véritable stupeur et d'indignation.

On raconte que l'un des fonctionnaires français les plus obséquieux auprès du général Manteuffel était M. Jousserandot, préfet de la Marne, que rien n'obligeait à assister à ce dîner, pas plus, du reste, que les autres invités.

M. Thiers avait, paraît-il, formé le projet d'un voyage dans le Nord de la France. Le Président de la République renonce pour l'instant à tout déplacement.

C'est M. Barthélemy Saint-Hilaire, lui-même, qui l'a annoncé dans une lettre à une personnalité très en vue de la ville de Lille.

L'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise dit que la grande revue tant de fois ajournée est de nouveau à l'ordre du jour dans les bureaux de la guerre.

Cette fête militaire, à laquelle prendraient

part les armées de Versailles et de Paris, serait suivie d'une petite guerre : le passage de la Seine, malgré le feu d'une des deux armées occupant le village de Suresnes.

M. le maréchal Mac-Mahon commanderait l'armée de Versailles ; quant à l'armée de Paris, on pense qu'elle serait dirigée par le ministre de la guerre.

Tous les ordres sont donnés pour que cette fête militaire puisse avoir lieu dans la première quinzaine de mai.

On lit dans la Patrie :

Le bruit qui se fait autour des réunions de Casino-Cadet ont déterminé plusieurs personnages politiques à assister à quelques-unes des séances pour juger de visu de la situation. Nous avons vu séparément trois de ces auditeurs exceptionnels qui s'y étaient rendus isolément. L'un d'eux, qui appartient au parti républicain modéré, nous a dit textuellement : « C'est épouvantable. Ce qui frappe surtout dans le langage des orateurs et de certains assistants, ce ne sont pas positivement les paroles, mais le ton avec lequel elles sont prononcées. Ces gens-là ne s'expriment pas en hommes qui basardent des théories dangereuses, comme cela se pratiquait en 1869 sous l'œil vigilant du commissaire de police, prêt à dissoudre la réunion, mais ils parlent en hommes maîtres de la situation ; ils se voient déjà au pouvoir, et l'on a lieu de s'effrayer de leur assurance, de leur arrogance et de leur profond dédain pour la résistance qui leur pourrait être opposée. »

Ce n'est plus aujourd'hui un mystère pour personne que la circulaire de M. Barodet a été rédigée en entier par le citoyen communal Ranc.

Les six nouveaux maires de la ville de Lyon ont été invités à se rendre à Paris. M. Thiers tiendrait à avoir leur opinion sur

la situation de la ville de Lyon, que le général Bourbaki a présentée dernièrement comme des plus mauvaises. Les maires feront ce voyage deux par deux et successivement.

Il est question de transformer l'ambassade de France en Espagne en une simple légation. Le titulaire de ce poste serait déjà désigné : on parle de M. Jules Ferry, qui le sollicite avec ardeur. En attendant, notre ambassadeur à Athènes va partir pour Épinal, pour prendre part aux délibérations du conseil général, dont il est membre.

Les obsèques de M^{me} de Rochefort ont eu lieu samedi, en l'église Saint-Louis, de Versailles. La pauvre femme s'en est allée presque seule ; quelques sœurs augustines, le tuteur de ses enfants, et cinq ou six amis de Rochefort suivaient seuls son cercueil.

Le colonel Stoffel se montre très-froissé de la décision prise contre lui par le gouvernement. Notre ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin prépare un travail justificatif personnel destiné, paraît-il, à produire une certaine sensation.

Il est question de nommer, au ministère de la marine, une grande commission chargée d'examiner quels seraient les moyens les plus efficaces à employer pour prévenir les sinistres maritimes, qui, depuis quelque temps, se multiplient dans des proportions vraiment effrayantes.

Les pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes vont recommencer avec la belle saison ; les mangeurs de prêtres préparent déjà leur couvert.

Espérons cependant que les désordres de l'an dernier ne se reproduiront pas.

Nîmes, 15 avril.
Samedi dernier, le Cercle de la Bourse offrait un punch à M. Canzio, gendre de Garibaldi, de passage en notre ville. Des discours ont été prononcés par MM. Laget, Canzio et Bordone.

Nouvelles extérieures.

ROME.

L'Univers a reçu de Rome les nouvelles suivantes :

La santé du Saint-Père est très-bonne, et son état général ne laisse rien à désirer. Présentement, le rhumatisme a presque disparu.

Le Saint-Père est resté levé pendant quatre heures, et il a écrit deux lettres. Rentré dans sa chambre, il a reçu un grand nombre de personnes, parmi lesquelles plusieurs cardinaux et M^{sr} Forcade.

Le cardinal Pecci a écrit une lettre à M^{sr} Lachat.

La Capitale, qui se contredit sans cesse, présente le Pape assisté à l'envi par des dames catholiques. Or, jamais une femme n'est entrée dans la chambre d'aucun Pape. L'appartement du souverain Pontife a la clôture comme les couvents, et comme dans les couvents les reines et les princesses du sang ont la faculté d'en franchir le seuil, accompagnées de leur suite.

Pie IX a dans son caractère un heureux mélange de douceur et de fermeté. Sa fermeté lui fait supporter courageusement la souffrance, sa douceur lui permet de se montrer souriant malgré la souffrance.

Un jour, son chirurgien, Constantini, dut lui faire une opération très-douloureuse. Pie IX ne dit pas un mot, ne poussa pas un gémissement. Quand tout fut fini, Constantini lui ayant demandé s'il avait beaucoup souffert, le Pape répondit en souriant :

« Ah ! vous m'avez fait voir plus d'étoiles que le P. Secchi. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

VIII.

LES FLEURS.

(Suite.)

On ouvrait les contrevents de M^{me} de Langenais.

— Elle est un peu plus Parisienne que vous, dis-je à Claire.

— Oh ! répondit la belle enfant, Berthe veille très-tard, il lui arrive souvent de lire ou d'écrire bien après minuit.

Claire quitta le bras de son père et se dépouilla du châle dont il l'avait enveloppée.

— Eh bien, dit M. de Langenais, est-ce que tu vas recommencer tes courses ?

— Non, mon père, je vais faire un bouquet pour ma cousine.

Je lui demandai la permission de l'aider.

— Ah ! s'écria-t-elle naïvement, comme Berthe sera contente !

Cette exclamation me fit mal : la pensée de Berthe était loin de moi.

Nous errâmes ensemble à travers les plates-bandes émaillées de fleurs encore humides de rosée ; elle m'indiquait les plus belles, je les cueillais et les lui remettais à mesure ; en les lui donnant, mes doigts rencontraient sa main, et je me sentais heureux tandis que mon sang brûlait.

A dessein, j'allais lentement, afin de prolonger cette innocente joie qu'elle ne soupçonnait pas.

Quand le bouquet fut achevé, je cueillis une rose ouverte de la nuit et je la lui donnai.

— Ma cousine, lui dis-je, voulez-vous garder celle-ci ?

Ma voix balbutiait en lui disant ces mots si simples, ma main tremblait en lui offrant cette fleur.

Elle baissa les yeux, me dit merci en rougissant, et mit la rose à sa ceinture. Il me sembla que son sein battait plus vite. Était-ce de l'amour qui s'éveillait au cœur de la jeune fille ?

Quand Berthe descendit, un moment après, elle lui remit le bouquet fait à son intention.

— Tiens, lui dit-elle, j'ai fait le bouquet et mon cousin l'a cueilli pour toi.

Je fus frappé du regard et du remerciement que Berthe m'adressa. D'après ce que je t'ai dit de sa figure et de ses yeux, tu comprends qu'elle est la puissance de leur expression.

Je lus dans ses prunelles sombres un contentement profond ; elle me sourit avec un abandon que je ne lui connaissais pas, et parut respirer avec joie ce bouquet que j'avais cueilli pour elle.

Ces marques de sympathie me causèrent une tristesse irréfléchie ; cet intérêt, que je ne pouvais partager au même degré, me causait de l'embarras ; pour elle, je sentais une amitié de frère, un respect, un dévouement

profonds ; mais auprès de Claire seulement j'éprouvais les bouleversements de l'amour.

Berthe devint expansive et presque tendre ; elle se révélait sous un jour nouveau.

Il y avait dans cette nature si pleine de toutes les hauteurs aristocratiques, si grave, si sévère, il y avait des trésors cachés de doux abandon, et peut-être de l'amour.

Elle prit mon bras et s'y appuya doucement ; nous fîmes ainsi quelques tours dans les allées ; le bouquet dont elle respirait le parfum et que j'avais cueilli semblait avoir établi entre nous une intimité soudaine.

Le matin, vers huit heures, le soleil donne sur les portes-fenêtres des galeries de réception où je t'ai dit que sont placés les tableaux de famille. On ouvre régulièrement à cette heure pour combattre l'humidité dans ces vastes pièces inhabitées.

— Venez, me dit Berthe, j'ai l'habitude d'aller là chaque matin ; j'y suis au milieu de mes chères ombres du passé. Notre bon curé de Notre-Dame appelle cela mes faiblesses aristocratiques ; il se trompe : je ne

PROTESTATION DU DUC DE BRUNSWICK
CONTRE LA PRUSSE.

On sait que le gouvernement prussien a résolu d'unifier, ce qui veut dire absorber, les petits États qui l'entourent. Le duché de Brunswick se trouve sous le coup de cette menace. Aussi le duc régnant, qui ne tient pas du tout à jouir des bienfaits qu'on lui promet, vient de faire paraître la protestation suivante, rédigée avec une rare énergie :

« Nous, Charles, par la grâce de Dieu, duc souverain de Brunswick et de Lunebourg,

» Protestons contre les machinations ténébreuses par lesquelles on dispose de notre duché et de nos droits imprescriptibles pendant notre vie. Héritier de la plus ancienne maison du monde, dont les membres sont tombés sur tous les champs de bataille, en combattant pour l'honneur de leur patrie et pour son indépendance, nous sommes assaillis, pillés par ceux mêmes qui ont juré de nous aider en toutes occasions.

» Comme comble d'ironie, on nous impose, en qualité de tuteur, un homme incapable et aveugle dont nous sommes, de fait et de droit, le supérieur en qualité de chef de la branche aînée.

» En face d'un cancer qui ronger et rongera l'Allemagne entière, non socialiste, mais *usurpatiste*, se fondant sur le principe : « la force prime le droit, » nous prédisons que le communisme en profitera, et, en effet, pendant une guerre des pauvres contre les riches, où les premiers sont mille contre un, comment retourner le principe contre eux, et comment leur dire : nous nous volerons entre nous, mais vous ne nous volerez pas ! Les armées sont dans le même cas : mille pauvres contre un riche, et combien de temps croyez-vous pouvoir encore mener les hommes à la boucherie, du moment que les journaux se chargent de les éclairer et de leur démontrer la liberté au lieu de l'esclavage des casernes, la vie en place de la mort, en combattant leurs frères !

» Que la volonté de Dieu soit faite !

» Fait à Genève, ce 12 avril, dans l'année du Seigneur 1873, et de notre règne le cinquante-huitième.

» En foi de quoi nous avons signé et apposé notre sceau d'État à la présente.

» CHARLES. »

Malheureusement le duc de Brunswick n'a que quatre ou cinq mille hommes de troupes... et la force prime le droit.

OPINION D'UN OFFICIER ANGLAIS SUR L'AVENIR
DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

La *Pall Mall Gazette* a publié, dans son numéro du 4^{er} avril, un remarquable article sur « l'avenir de l'armée française ». Ce travail n'est pas inspiré par un esprit d'hostilité, mais l'auteur, qui paraît animé, au contraire, d'une grande impartialité, arrive à des conclusions qui ne sont pas flatteuses

tire de ma naissance aucune vanité ; c'est une charge que Dieu m'a donnée, et c'est ainsi que je considère l'honneur d'être née d'une race antique. Cette charge m'impose de grands devoirs. Je ne suis point fière des avantages qu'elle peut offrir aux yeux du vulgaire ; mais, quand je me trouve, comme à présent, au milieu du souvenir des aïeux, il me semble que c'est à eux et non à moi que j'appartiens. Dans les familles nobles, l'individu n'est rien, le nom est tout ; l'honneur et le lustre de la maison nous absorbent entièrement. Vous trouverez peut-être ces opinions bien absolues... il m'en coûterait d'y renoncer ; cependant, vous êtes du même sang que moi, tout l'avenir de la famille repose en vous, tout son passé se résume en vous. Je me sens disposée à beaucoup de déférence pour votre manière de penser.

Il y avait dans ces paroles, et surtout dans la manière dont elles étaient prononcées, un ton d'intimité, presque de soumission, qui m'impressionna fortement.

— Était-ce bien ce caractère si fier qui s'in-

clinait ainsi, cette religion du passé, si entière, si croyante, presque fanatique, qui semblait m'offrir d'abjurer entre mes mains devant la religion de l'avenir !

Le regard dominateur de l'héritière des Langenais-Vandoncourt semblait me caresser à travers ses cils à demi-baissés. Elle attendait une réponse, je voulais la faire précise, tout en ménageant les susceptibilités si délicates que je lui connaissais.

— Ma cousine, lui dis-je en faisant appel à tout ce que je puis avoir de persuasif dans la parole et dans l'accent, écoutez-moi bien attentivement. Pas plus que vous, je ne tire vanité du hasard de la naissance ; comme vous, je crois qu'un grand nom impose de grands devoirs ; cependant je pense que ces devoirs sont devenus moins impérieux depuis qu'une nouvelle forme sociale a consacré l'égalité des droits politiques et supprimé toute aristocratie. Autrefois le gouvernement, les emplois militaires, les charges de la couronne, les parlements, toute la vie publique, étaient le privilège de la noblesse. Le noble naissait avec une fonction ; il avait

pour l'amour-propre national. Néanmoins, convaincus de la vérité salutaire du vieil adage :

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue,

nous avons cru devoir traduire la dernière partie de cet article et la mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Après avoir esquissé le projet de loi sur la réorganisation de l'armée, l'auteur de l'article poursuit en ces termes :

« Il n'entre pas dans notre dessein de faire autre chose qu'une simple allusion au projet de loi qui va être soumis à l'Assemblée, si ce n'est pour faire voir que les Français ont pris la résolution sérieuse de tirer une leçon profitable de leurs revers. Une chose est parfaitement certaine, c'est qu'ils veulent se donner une armée bien autrement solide que celle qui a si longtemps gardé une suprématie factice en Europe.

» Toutefois, il est permis de se demander si les qualités auxquelles les Français ont dû leurs triomphes passés auront l'occasion de se déployer à l'avenir, et si les nouvelles conditions de la guerre ne sont pas contraires au caractère français. Pour notre part, nous sommes disposés à croire qu'elles le sont. On ne saurait mettre en question le courage des Français, ou plutôt leur ardeur guerrière, car le courage est une qualité assez universelle. Cette ardeur, cet entrain, cet élan (qu'on l'appelle comme on voudra) les a merveilleusement servis dans les campagnes irrégulières des temps passés. Il les a servis même dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous, après que les armes à mèche et les arquebuses eurent fait place aux fusils ; car on en venait encore aux mains, et les décharges de mousqueterie étaient trop faibles et trop irrégulières pour arrêter une attaque résolue. Il les a servis à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, lorsque l'enthousiasme de la jeune République ne connaissait pas d'obstacles, et plus tard quand cet enthousiasme eût été mis à profit par un capitaine qui possédait la confiance sans bornes de ses soldats. Mais les circonstances sont changées.

» On parle volontiers de la solidité des Anglais demeurant exposés au feu des Français pendant toute une après-midi d'été sur les hauteurs de Waterloo ; mais nous doutons que Napoléon lui-même soit parvenu à soutenir le moral de ses hommes, si leur courage allié à leur tempérament nerveux eût été exposé à une pluie de balles tombant d'un nuage d'ennemis couchés à l'horizon.

» Les charges à la baïonnette, les décharges à bout portant, lorsqu'on peut regarder ses ennemis dans le blanc des yeux, choses toujours rares, deviendront moins fréquentes que jamais, et il est douteux que les Français aient la constance d'attendre que la victoire couronne une sanglante partie de boules à longue portée.

» Bien plus, les meilleures autorités en France se déclarent persuadées que l'introduction des fusils à aiguille, des chassepots et des werders est contraire aux Français.

» Le chassepot est une arme admirable, ainsi que cela a été démontré quand, ayant été pris, il a passé aux mains plus calmes des froids Allemands ; quant aux Français, ils gaspillent leurs munitions comme si leur objet était de gagner un pari engagé sur la rapidité du tir.

» Il en est de même pour la nouvelle tactique de l'infanterie, qui a suivi l'introduction du fusil rayé. Les hommes n'avancent plus en ligne ni en colonne, mais dispersés isolément ou par petits groupes, profitant de tous les abris naturels et de chaque inégalité de terrain. Cette opération exige le flegme d'un vrai chasseur de daims. Les Allemands y sont déjà habitués. Ils s'avancent froidement, faisant feu tout le temps avec une précision parfaite, supprimant et concentrant une ardeur qui les rendra plus redoutables encore lorsque les clairons sonneront la charge finale.

» Nous soupçonnons que le Français, abandonné à lui-même, ne réussira que médiocrement quand il devra adopter cette tactique. Il voudra s'élaner en avant et en finir ; il perdra patience à mesure que son sang s'échauffera et qu'il verra ses camarades tomber autour de lui.

» Carabines et canons deviendront de jour en jour plus voisins de la perfection ; le déploiement en tirailleurs deviendra une nécessité de plus en plus impérieuse, et nous ne voyons pas en quoi les exercices peuvent changer le caractère des hommes au moment de l'action, bien qu'ils arrivent peut-être à les faire manœuvrer admirablement à la parade.

» Il y a d'autres considérations qui doivent exercer une influence prépondérante sur les mérites comparatifs des armées françaises et allemandes de l'avenir, considérations qui sont, en grande mesure, les résultats de la condition sociale des différents pays.

» Le système en vertu duquel l'armée allemande recrute ses chefs lui assure une réserve presque inépuisable d'officiers instruits et distingués, et la France démocratique ne saurait essayer de rivaliser avec elle sous ce rapport, tant qu'elle continuera à tirer une grande partie des siens des rangs des soldats.

» Sans doute, il y a quelque chose à dire en faveur du plan français ; il a aidé à rendre les longues guerres populaires, lorsqu'il y avait beaucoup de dangers, de fatigues, et que la paye était modique.

» Mais les capitulations de Sedan et de Metz en ont fait ressortir le vice capital, lorsque les troupes battues et démoralisées méprisèrent les ordres de leurs anciens camarades devenus leurs chefs.

» Toutefois, nous ne pouvons concevoir comment un gouvernement français, quelque fort qu'il soit, oserait tenter de révolutionner cette partie de son système militaire.

» Le fait seul que la discipline et l'éducation militaires ont été portées à une si haute perfection dans d'autres pays doit nécessairement exercer une certaine influence contraire aux armées françaises de l'avenir. Il est cependant un avantage qui devrait être

alors des devoirs exceptionnels. Il y a cent ans, vos théories sur l'aristocratie eussent été de la plus rigoureuse exactitude ; de nos jours, tout est changé. Le noble, n'ayant pas plus de privilèges que le bourgeois, n'a pas de plus austères devoirs. L'étendue du devoir se mesure à l'étendue du droit. Le noble aujourd'hui est aussi bien libéré envers ses ancêtres qu'envers la société politique. Il ne doit au passé que ce qu'il doit à lui-même, se respecter. En ceci le bourgeois doit penser et agir comme le noble, ni plus ni moins. Les seuls privilégiés de nos jours, ce sont les riches. Eux seuls ont des devoirs exceptionnels envers le peuple qui est pauvre. Ces devoirs, ma cousine, vous les connaissez, et vous les remplissez noblement. Je vous ai dit hier : L'aristocratie est morte. Respectons sa tombe, puisqu'elle est celle de nos pères ; honorons les aïeux, vouons leur un culte pieux, pénétrons-nous de leurs exemples ; mais ne cherchons pas à renouer une chaîne rompue. L'avenir sera fondé sur la démocratie, ou il n'y aura pas d'avenir. République ou monarchie, la France de-

meurera ce qu'elle est, démocratique : c'est ma conviction profonde. Au lieu d'opposer au mouvement social une résistance qui l'empêcherait de se régulariser, jetons-nous franchement dans la démocratie, cessons de faire une vaine parade de nos titres et de nos parchemins ; ne retournons pas au passé, marchons vers l'avenir.

— Mais cet avenir, interrompt ma cousine, y croyez-vous ?

Je courbai la tête, car je crois peu à l'avenir de la France ; cependant je répondis après une pause :

— Notre patrie est en pleine décadence. Ceux qui l'y ont poussée les premiers, ce sont les nobles du dix-huitième siècle ; depuis soixante ans, les bourgeois ont accéléré le mouvement vers l'abîme : avant peu, le pouvoir sera dans les mains de la démocratie pure. Si la bourgeoisie et la noblesse ne se hâtent pas d'abdiquer et de marcher avec la masse, qu'elles pourraient éclairer, modérer, régler, moraliser, la France verra se lever les jours d'une barbarie nouvelle ; mais si, dès aujourd'hui, nous contribuons,

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du Président de la République, en date du 9 avril 1873, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, M. de Baud (Joseph-Alexandre), lieutenant au 7^e régiment de chasseurs, porte-étendard à l'École de Saumur, 20 ans de services, 4 campagnes, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Beaucoup de personnes se demandent si elles font partie de la réserve ou de l'armée territoriale.

Voici la façon dont on opère pour mettre le nouveau système en vigueur :

Les classes actuelles sous les drapeaux, à partir de la classe 1867, forment l'armée active ; les classes 1866, 1865, 1864 et 1863 la réserve de l'armée active ; quant aux classes précédentes, elles sont complètement libérées.

Il n'y aura donc d'armée territoriale que lorsqu'on aura renvoyé la classe de 1867, qui passera alors réserve d'armée active au lieu et place de la classe 1863, qui deviendra armée territoriale. Le service, tant dans cette armée que dans la réserve, étant de onze ans, ce n'est donc qu'en 1884 que notre nouvelle organisation militaire sera complète.

Le ministre des finances, d'accord avec l'administration générale des postes et les directeurs des grandes compagnies de chemins de fer, vient d'adresser à tous les tribunaux et chambres de commerce une circulaire par laquelle il leur est demandé avis sur un nouveau projet des transports

des échantillons de toute nature, fait d'entente commune avec la poste et les chemins de fer.

On lit dans l'Avenir, du Mans :

M. Bonhomme, administrateur-gérant de l'Avenir, et M. Quesnay de Beaurepaire, rédacteur en chef, ont été cités devant le tribunal de police correctionnelle du Mans sous prévention de diffamation et injures, à la requête de MM. Haentjens, député, et Mallet, rédacteur du journal la Sarthe.

M. Quesnay de Beaurepaire a fait citer devant le même tribunal et sous prévention des mêmes délits, MM. Champion, administrateur-gérant de la Sarthe, et Mallet, rédacteur du même journal.

Les deux affaires seront appelées à l'audience du 25 avril.

Plusieurs journaux annoncent que M. Sorbier, ex-instituteur, ancien rédacteur du Messager de la Sarthe, puis du Phare de la Loire, en ce moment en prison à Tours pour avoir participé aux affaires de la Commune de Marseille, se met sur les rangs pour la députation des Bouches-du-Rhône en compagnie de MM. Lockroy et Labadié.

On est vivement ému, dans les Cercles de Paris, d'un procès assez désagréable qu'un gentleman bien connu, le comte Edmond de Lambertye, vient d'intenter à l'occasion d'une dette de jeu à M. Cordier, trésorier-payeur général d'Indre-et-Loire.

Voici les faits tels que je les trouve dans les plaidoiries que j'ai sous les yeux, prononcées devant le tribunal de Tours.

Au mois de janvier 1870, M. Edgard Cordier fils, fort lancé dans le tourbillon de la vie parisienne, faisait à son club une dette de jeu de 25,000 fr. qu'il lui fallait acquitter dans les huit jours, comme chacun sait. Dans l'impossibilité de solder immédiatement cette perte, M. Cordier fils recourut à l'un de ses amis, M. de Lambertye, membre du même Cercle.

Ce dernier, qui n'avait eu avec lui que des relations d'amitié, pouvait facilement refuser de lui venir en aide; mais en présence des conséquences que pouvait entraîner un refus de sa part, M. de Lambertye se laissa toucher, et remit à M. Cordier fils cinquante actions du chemin de fer du Nord, représentant à cette époque un capital d'environ 60,000 fr. Une fois en possession de ces valeurs qu'il s'engagea à restituer dans un délai de trois mois, M. Cordier fils se rendit à la Banque de France, et se fit donner, en argent comptant, non pas seulement 25,000 fr. comme il était stipulé, mais 33,000 fr., dépassant ainsi de 8,000 fr. ce crédit qui lui avait été si facilement accordé.

Le délai de trois mois expira, sans restitution de la part de M. Cordier fils. M. de Lambertye n'était pas encore rentré en possession de ses titres, quand M. Edgard Cordier mourut tout-à-coup. M. de Lambertye s'adressa naturellement à sa succession; mais M. Cordier père, peu soucieux, paraît-il, de sauver l'honneur de son fils, répondit qu'il n'avait accepté sa succession

que sous bénéfice d'inventaire, et refusa de rendre purement et simplement à M. de Lambertye les cinquante actions que ce dernier avait prêtées sans condition et sans intérêts.

De là le procès qui vient de se dénouer devant le tribunal de Tours. Les juges, tout en rendant justice au procédé de M. de Lambertye, qui a fait dans la circonstance ce que tout galant homme eût fait à sa place, l'ont débouté de sa demande, sous le prétexte juridique, mais spécieux, que « le droit doit se dégager des considérations de morale et d'équité. »

On trouve généralement que M. Cordier père, en raison de sa grande fortune et de sa haute position dans le département d'Indre-et-Loire, avait mieux à faire pour la mémoire de son fils, qu'il est parvenu à entacher, que de se retrancher comme un débiteur peu scrupuleux derrière une succession bénéficiaire. Paternité oblige.

(Figaro.)

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Dimanche soir, un public nombreux assistait à la première représentation de notre nouvelle troupe d'artistes, dirigée par M. Henri Chantilly.

Comme début, on avait choisi la *Closerie des Genêts*, l'œuvre la plus parfaite de Frédéric Soulié, et qui depuis près de trente ans a constamment brillé au premier rang du répertoire. Ce drame est très-ingénieusement conçu, l'intrigue est vigoureusement nouée, les personnages sont bien dessinés, l'action est conduite avec beaucoup d'art; le spectateur suit avec un vif intérêt les diverses péripéties de l'ouvrage, et les scènes attendrissantes qui s'y succèdent viennent parfois mouiller ses yeux... Avant-hier, en effet, des soupirs et des sanglots portaient à chaque instant des galeries, tant les cœurs sensibles participaient aux infortunes de la famille Kérouan.

Cette représentation a mis en relief le talent d'une partie des artistes. Nous pouvons dire que la première impression qu'ils ont produite sur le public a été excellente, et que rarement nous avons vu troupe de drame débiter à Saumur dans d'aussi favorables conditions. Tous les principaux rôles sont tenus d'une façon remarquable, M. Chantilly ayant pris à tâche de n'engager que des acteurs de mérite et d'exclure les médiocrités que l'on rencontre trop souvent sur les scènes de province.

Notre impartialité nous fait un devoir d'attendre quelques représentations pour décerner à chacun des artistes la part d'éloges qui lui est due. Contentons-nous de dire aujourd'hui qu'ils ont été chaleureusement applaudis et appelés.

Faits divers.

La suppression de la circulation sur diverses sections de chemins de fer du nord de l'Espagne a ramené l'usage des diligences (et quelles diligences!) pour le transport des voyageurs d'une localité à l'autre.

Dans ces véhicules peu diligents, on entasse les malheureux voyageurs comme des harengs dans une caque. Le trajet se poursuit à petites journées, car on ne circule pas la nuit de peur de rencontre fâcheuse, et l'on fait halte à la chute du jour dans une auberge, une *posada* quelconque, où l'on dine et où l'on couche.

Nous trouvons dans le *Journal des Débats* une anecdote qui pourrait trouver place dans un opéra-comique :

« Dans une localité située sur la route de Saragosse à Madrid, choisie pour une station de nuit, une diligence déposa, il y a de cela quelques jours, douze voyageurs fort maltraités par les cahots et les soubresauts de la patache et affolés de faim, de soif et de chaleur.

« C'était une aubaine sans pareille pour l'aubergiste unique de l'endroit, qui eut mille empressements pour ces hôtes providentiels.

« Chacun prit immédiatement place à la table d'hôte qui, comme c'est d'usage dans ce pittoresque pays, offrait un aspect engageant par la multiplicité et la variété des porcelaines, des cristaux, des ornements de toute sorte dont elle était couverte.

« Tout cela flatte les yeux, tandis que d'ordinaire l'estomac est fort peu flatté par les ragouts que l'on sert.

« Les voyageurs se mirent avidement à la besogne, et ils étaient en train de dévorer l'*olla podrida*, quand le maître d'hôtel, faisant une brusque apparition dans la salle à manger, s'écria en joignant les mains : *A qui son los carlistas !* Les carlistes sont là !

« Huit à dix gaillards costumés comme des brigands de mélodrame, étaient sur les pas du maître d'hôtel.

« Le chef de la bande demanda impérieusement au maître d'hôtel un couvert pour lui et ses soldats, et tous prirent place à table.

« Les voyageurs, émus, stupéfaits, se regardaient sans mot dire, osant à peine avaler le dernier *garbanzo* (pois chiches) de leur ragout.

« Le cabecilla carliste, frisant sa longue moustache, profita d'un court moment qui s'écoulait avant qu'on n'eût mis le couvert pour analyser la physionomie des voyageurs.

« Parmi eux, il s'en trouvait deux qui portaient des moustaches.

« C'est à ces deux infortunés que le chef de bande s'adressa en ces termes :

« — Qui êtes-vous, vous qui avez des moustaches ? des militaires appartenant au corps de Novillas, sans doute ? Allons, faites-nous place ; nous vous parlerons après dîner ; je vous fais prisonniers... et pas de résistance...

« L'un des deux répondit :

« — Seigneur, je suis artiste, je me rends à Alcalá, et, si vous le désirez, je vous ferai immédiatement votre portrait avec votre brillant costume !

« Le cabecilla parut flatté de la proposition et laissa échapper un sourire.

« — Moi ! répondit le second, je suis un musicien, première mandoline de la troupe d'opéra de Valladolid, et, si vous le trouvez

bon, je vous chanterai quelque joyeux fandango...

« Le féroce carliste fut désarmé et consentit à entendre la chansonnette.

« L'instrument fut apporté, l'artiste entonna une ritournelle qui fut accueillie par d'unanimes applaudissements.

« Le repas terminé, on but à la santé de Charles VII, et après quelques rigodons et quelques danses de caractère, chacun alla prendre place au dortoir.

« Quant au portrait, le cabecilla donna orgueilleusement rendez-vous au peintre à Alcalá.

« — C'est sur la route et tout près de Madrid, dit-il avec emphase, et nous ne saurions tarder d'aller prendre possession de la capitale. A Alcalá donc ! »

Voici un document intéressant auquel la publication des tableaux du dernier recensement donne un regain d'actualité. C'est le résumé des recensements de la population française depuis 172 ans :

En 1700, elle était de	49,669,320
En 1762, —	21,769,453
En 1772, —	22,672,000
En 1784, —	24,800,000
En 1804, —	27,346,003
En 1806, —	27,107,427
En 1824, —	30,451,875
En 1826, —	31,858,937
En 1831, —	32,569,223
En 1836, —	33,540,940
En 1841, —	34,230,178
En 1846, —	35,400,480
En 1851, —	35,780,470
En 1856, —	36,039,364
En 1861, —	37,986,161
En 1866, —	38,067,094
En 1872, —	36,102,221

Il résulte de ces chiffres que les vingt années qui se sont écoulées de 1830 à 1850 ont procuré à la France une augmentation de 3,210,847 habitants, tandis que les vingt années qui forment la dernière période de notre histoire ne nous ont donné qu'un accroissement de population dix fois moins considérable, 322,051 habitants.

Dernières Nouvelles.

Paris, 24 avril.

Le Comité conservateur de la salle Herz s'est réuni dimanche soir, et, pour combattre les candidatures de MM. Rémusat et Barodet, a porté à l'unanimité son choix sur M. le colonel Stoffel, qui a, séance tenante, accepté la candidature.

En conséquence, le comité, s'appuyant d'ailleurs sur les témoignages si spontanés de sympathie qui ont accueilli dans la réunion de la salle Herz le nom de M. le colonel Stoffel, présente sa candidature aux électeurs du département de la Seine.

LE COMITÉ CONSERVATEUR.

M. Libman a envoyé au Comité conservateur son désistement formel en faveur de la candidature du colonel Stoffel.

par nos sincères efforts, à féconder l'enfance démocratique, la France s'ouvre un avenir de prospérité sans limites.

Berthe était restée quelques secondes pensive, appuyée sur une console et le front dans sa main. Je l'avais vue pâlir pendant cette profession de foi démocratique sortie de la bouche d'un Langenais.

— Mon cousin, me répondit-elle avec l'accent d'une résignation douloureuse, je ne suis qu'une provinciale; je suis restée ici, enfermée jusqu'à ce jour, étrangère au mouvement des idées qui emportent le siècle; vous avez vécu au centre même de tout progrès, au foyer de toute lumière. Vous devez en savoir plus que moi; puis, vous êtes le chef des Langenais.

Il y eut dans ses paroles une tendresse que je ne pouvais méconnaître. L'esprit faisait silence chez ma cousine, le cœur commençait à parler; je la compris et je sentis en moi des mouvements tout nouveaux.

Pouvais-je voir sans émotion s'animer et palpiter le marbre de cette belle statue? Berthe de Langenais, accoudée sur une con-

sole antique, vêtue de noir, le front légèrement coloré, l'indécision dans ses yeux de feu, m'apparaissait avec un charme que je ne lui connaissais pas.

Ce n'était plus la belle fille au profil sévère qui me parlait appuyée sur un in-folio, dans une bibliothèque immense, lugubre comme une nécropole. Cette créature imposante que je voyais à travers un nuage olympien, sur laquelle il me semblait impossible de porter une main profane, descendait du piédestal où mon imagination l'avait placée; la statue se faisait femme; et j'étais, moi, le Prométhée qui venait d'allumer le feu sacré dans ce cœur naguère insensible.

A la vue de mon œuvre, je ressentis un immense mouvement d'orgueil; je fus transfiguré à mes propres yeux, je me sentis élevé de toute la hauteur que cette femme avait parcourue pour venir jusqu'à moi, qui, la veille encore, me trouvais si petit devant elle.

Qui pourra dire la puissance de l'amour-propre satisfait ou blessé sur la direction de

nos sentiments! Une heure avant, rien de ce qui ressemble à l'amour ne m'attirait vers cette jeune fille; maintenant il me semblait qu'un épais bandeau m'était arraché et que la lumière se faisait pour ma vue; je sentais mon cœur monter à mes yeux et à mes lèvres; le sang battait dans mes artères, une révolution foudroyante s'opérait en moi. Eperdu et fasciné, je me rapprochai d'elle, je lui pris la main, et je lui dis d'un accent profondément ému :

— Vous avez le cœur admirable comme votre intelligence et comme votre beauté.

J'avais serré doucement cette main que je sentais brûlante; elle me la laissa un instant, non moins émue que moi et pâle comme un lis; je crus qu'elle allait s'évanouir; elle respira mes fleurs, retira lentement sa main que j'avais gardée, et s'éloigna en me faisant un geste d'adieu.

Je restai là, étourdi, fou, plein de sa pensée, l'œil fixe et ne voyant plus. La voix de Claire me fit descendre brusquement du ciel sublime où j'étais monté. L'ange blond, debout à quelques pas, dans un rayon de

soleil où il semblait flotter, m'appela de sa voix la plus harmonieuse: je courus à elle.

— Venez, me dit-elle, je veux vous montrer mes fleurs et mes oiseaux.

Je la suivis, sans conscience de ce que je faisais.

Elle me conduisit dans un angle du jardin formé par d'épaisses charmilles. Là, sous une toiture vitrée, fermée par des grilles circulaires en fil de fer, une quantité d'oiseaux rares voltigeaient parmi des fleurs mêlées à profusion. Elle ouvrit avec une clef cette volière charmante, et nous en parcourûmes ensemble toutes les richesses. Au centre, au milieu d'une pelouse en miniature, un jet d'eau formait un petit bassin dont l'eau miroitait sur un sable doré.

— Tous ces oiseaux me connaissent, dit-elle; ils ont tous un nom et répondent quand je les appelle.

(La suite au prochain numéro.)

On n'a pas encore de nouvelles de M. Cantonnet.

Dimanche, Sa Sainteté Pie IX était sur pied, parfaitement rétablie. Elle a reçu le prince Alfred d'Angleterre, puis quatre cardinaux, plusieurs prélats, etc.

Pour les articles non signés : P. GODET.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Co,
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 440 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 10^e fascicule, BOR à BRÉ, est en vente.

M. CASAS, professeur de piano, place du Marché-Noir, maison Jagot, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Santé à tous par la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures,

et y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 20 mars.

Ayant pris de la Revalescière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et moult dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la

lasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.



P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 AVRIL 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	55 97	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	803 75	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	287 50	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	79 90	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	657 50	2 50	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	480 »	16 50	»
4 % jouissance 22 septembre.	70 »	»	»	comm., 125 fr. p. j. nov.	442 50	3 »	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	440 »	»	7 50
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit Mobilier	997 50	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	91 25	»	»	Crédit foncier d'Autriche	360 »	»	2 50				
— libéré	89 80	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	522 50	»	1 25				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	392 »	»	»	Est, jouissance nov.	890 »	»	»	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	438 »	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1017 50	»	»	Orléans	278 »	»	»
— 1865, 4 %	280 »	»	»	Midi, jouissance juillet.	593 75	1 25	»	Paris-Lyon-Méditerranée	277 »	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	250 »	»	»	Nord, jouissance juillet.	811 25	»	»	Est	276 25	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	437 0	»	»	Orléans, jouissance octobre.	511 25	»	1 25	Nord	283 »	»	»
Banque de France, j. juillet.	375 »	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	945 »	»	»	Ouest	270 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. aout.	482 50	2 50	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	690 »	»	2 50	Midi	275 »	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	337 50	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	19 50	»	»	Deux-Charentes	245 »	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	»	»	»	Vendée	240 »	»	»

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — soir, omnibus.
4 — 44 — — —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LEMOINE, notaire aux Rosiers.

Commune des Rosiers.

A VENDRE PAR ADJUDICATION, EN NEUF LOTS,

Le dimanche 4 mai 1873, à midi, A la Mairie des Rosiers, Par le ministère de M^e LEMOINE, notaire aux Rosiers,

794 PIEDS D'ARBRES
(PEUPLIERS D'ITALIE), SAVOIR :

Sur la route des Rosiers à Longué.

1^{er} Lot, comprenant 100 arbres, marqués des numéros 1 à 100.
2^e Lot, comprenant 100 arbres, marqués des numéros 101 à 200.
3^e Lot, comprenant 100 arbres, marqués des numéros 201 à 300.
4^e Lot, comprenant 100 arbres, marqués des numéros 301 à 400.
5^e Lot, comprenant 65 arbres, marqués des numéros 401 à 465.

Sur le chemin allant de la Maison-Neuve à Porteau.

6^e Lot, comprenant 75 arbres, marqués des numéros 1 à 75.

Sur la route des Rosiers à Beaufort.

7^e Lot, comprenant 100 arbres, marqués des numéros 1 à 100.
8^e Lot, comprenant 72 arbres, marqués des numéros 101 à 172.
9^e Lot, sur une pièce de terre appartenant à la commune des Rosiers, située au Cleret, comprenant 82 arbres, marqués des numéros 1 à 82.

S'adresser, pour tous renseignements :

Au Secrétariat de la Mairie des Rosiers :

Et à M^e LEMOINE, notaire aux Rosiers, dépositaire du cahier des charges. (199)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaupaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois. Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

Etude de M^e DUPUY, notaire à Montsoreau.

A VENDRE UNE MAISON DE CAMPAGNE Confortable.

Sur les bords de la Loire et à l'abri des inondations, à 12 kilomètres de Saumur, dans une situation délicieuse.

On y joindrait terres et vignes à proximité.

S'adresser à M^e Dupuy, notaire à Montsoreau (Maine-et-Loire). (197)

A VENDRE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN Agréablement situés.

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIERE Après faillite.

Le dimanche 27 avril 1873, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, au CHATEAU DE MILLY commune de Gennes, à la vente publique aux enchères du mobilier garnissant ledit château, dépendant de la faillite de MM. Gustave, Ernest et Léon de Fos, anciens banquiers à Saumur, à la requête de MM. Guérin, Mulot et Proust, syndics de ladite faillite.

Il sera vendu :

Ameublement de salon et de salle à manger, fauteuils Voltaire, tables à colonnes torses, glaces, pendules, beaux tableaux à l'huile, gravures, piano, quantité de bonne literie, linge, un billard et ses accessoires, consoles, étagères, guéridons, chaises, tables, porcelaines, cristaux, banquettes en chêne, batterie de cuisine en cuivre, chaises de jardin, outils de jardinage, tombereau, bois de chauffage et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE D'OCCASION,

QUATRE BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (199)

A CEDER Présentement,

UN PETIT MAGASIN D'ÉPICERIE, GRAINETERIE, Mercerie,

A la Croix-Verte.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur, rue Beaupaire.

A AFFERMER

Pour 6 ou 9 ans, Pour entrer en jouissance le 1^{er} mars 1874.

LA BELLE PRAIRIE DU BRAY

Contenant environ 54 hectares, située près l'École de cavalerie, à Saumur.

S'adresser, pour visiter la propriété et pour tous renseignements, à M^e MEHOUS, notaire. (150)

MODES ET LINGERIE Rue de l'Hôtel-de-Ville, A SAUMUR.

M^{me} PERRUCHOT a attaché à sa maison une première ouvrière dans les modes, dont le travail se distingue par l'élégance, la fraîcheur et le bon goût. — Prix modérés. — Assortiment choisi et varié pour la saison. (182)

A VENDRE UN PIANO CARRÉ Bon pour les commençants.

S'adresser au bureau du journal.

M^e MEHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

NOUVEAUTÉS.

E. BIZERAY

A Saumur,

DEMANDE DES OUVRIÈRES pour l'atelier de couture.

NOUVEAUTÉS.

MAISON GABORIT

Rue Saint-Jean, 6.

On demande un apprenti.

AUX ASTHMATIQUES

Guérison certaine par M. AUBRÉE, médecin-pharmacien, à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). — Brochure explicative : 40 centimes.

Hydropisie, Rétentions d'Urine, Gravelle, Douleurs néphrétiques, prompt guérison par le traitement spécial de M. AUBRÉE. — Prix : 15 francs. (51)

HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GOUVET.

Un fort volume in-18 Jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.
En vente à Saumur : Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS ET DEUXIÈME ÉDITION DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR

Par J. PICHÉRIE-DUNAN, Professeur d'économie domestique et d'agriculture, Agriculteur praticien; Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.

EN VENTE A SAUMUR, Rue Royale, n° 1, maison des 100 Louis d'Or, ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

ETUDES DRUIDIQUES ET DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION DES RACES HUMAINES,

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île de Bretagne, et observations sur ce monument.

Par A. C. G. Premier Fascicule : 50 centimes. (Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers. Saumur, imprimerie de P. GODET.